



Revendications NAO 2018/2019 CGT-HPE

1. En rapport avec les recommandations du Président de la République et vu les excellents résultats de notre groupe, nous demandons une prime exceptionnelle de fin d'année de 2000 Euros (deux mille euros) par employé.
2. Augmentation générale des salaires de 5%.
3. Déploiement de la prime de nuit : 10€ par nuit travaillée
4. Mise en place de la prime d'ancienneté : 2% du salaire de base à partir de 3 ans d'ancienneté.
5. Déploiement de la subrogation au niveau de tout le groupe comme à la Villa Massalia
6. Augmentation du pourcentage des œuvres sociales.
7. Mise en place d'un budget éco-transport pour aider au financement de l'achat d'un véhicule propre.
8. Majoration de 20% des heures travaillées le Dimanche.
9. Mise en place d'un accord-cadre sur l'intéressement pour tous les hôtels.
10. Le paiement intégral du salaire en cas d'agression physique, en attendant la prise en charge de la prévoyance.
11. Revalorisation de la prime d'habillement et de la prime de nettoyage.